

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

1. **INFORMATIONS**

Dans le cadre de la mise en œuvre des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER), la commune de VUILLECIN organise une concertation publique du :

VENDREDI 29 MARS 2024 au LUNDI 29 AVRIL 2024

Contenu du dossier : notice de présentation + cartes

1. Modalité de participation :

Consultation du dossier en Mairie aux heures d'ouverture :

- Le lundi et jeudi de 14 heures à 18 heures
- Le vendredi de 9heures à 12 heures

Les remarques pourront être formulées sur le registre présent en mairie aux heures d'ouverture.